



*République Française
Département de la Vendée*

Ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Saint Gilles Croix de Vie,
le 18 octobre 2023

***A l'attention des Présidentes et Présidents
des Associations gillocruciennes***

Objet : Posture Vigipirate – Urgence attentat

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous informe qu'à la suite de l'attaque survenue à Arras et dans le contexte international tendu, la Première Ministre a décidé d'activer le plan VIGIPIRATE au niveau "Urgence Attentat", soit le plus élevé.

Cette élévation de niveau se traduit par un renforcement des mesures de protection autour des sites sensibles : lieux de rassemblements festifs, culturels et sportifs, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, lieux de culte.

Dans ce cadre, nous sommes collectivement appelés à renforcer les contrôles d'accès des personnes à l'entrée des établissements d'enseignement, des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux ainsi que des lieux de culte. Un effort de contrôle systématique doit être également opéré pour l'accès aux espaces touristiques, culturels, sportifs et de loisirs et naturellement dans le cadre de rassemblements liés aux manifestations sur la voie publique.

A cet effet, je vous remercie, lors de vos activités dans les équipements communaux et des manifestations sur la voie publique dont vous pouvez être l'organisateur, d'exercer une vigilance accrue des points d'entrée par la désignation d'une ou plusieurs personnes responsables.

Je vous précise que le dispositif de sécurité mis en place dans le cadre des manifestations sur la voie publique devra être transmis à la ville pour avis préalablement à la prise de l'arrêté de police correspondant.

Pour information, une plateforme de sensibilisation VIGIPIRATE (www.vigipirate.gouv.fr) a été mise en ligne pour donner à chacun, sous forme de fiches synthétiques, des clefs de compréhension simples sur la menace terroriste afin de mieux l'appréhender et l'identifier. Elle permet également d'avoir une meilleure connaissance des gestes et des réflexes à adopter afin de prévenir un acte terroriste ou de réagir en cas d'attaque.

Nous sommes également tous invités à signaler sans délai tout comportement suspect en composant le 17.

Vous trouverez ci-joint un document que je vous invite à signer et retourner en mairie ou à l'adresse suivante : mpotiez@saintgillescroixdevie.fr, ainsi que des précisions et consignes de renforcement des mesures de sécurité.

Je vous remercie de votre implication et vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

François BLANCHET